



MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **lundi 10 mai 2021**, devant public (sous certaines directives de la santé publique), à compter de 19 h à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de Lyne Ash, mairesse, et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Mesdames : Danielle Pelchat
Annie Parent
Isabelle Tremblay

Messieurs : Yves Bourassa
Gaétan Falardeau

Lise Dénoimé, Directrice générale, secrétaire-trésorière par intérim est également présente.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Ash souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION # 6721-05-21

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Danielle Pelchat, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes verbales
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021
5. Comptes à payer pour avril 2021
6. Rapport des travaux publics
 - 6.1 Facture de location
 - 6.2 Les règlements municipaux
 - 6.3 Mettre un arrêt au coin de Mme Marilyn
 - 6.4 Installation d'une clôture en arrière du garage municipal
 - 6.5 Déneigement
7. Rapport de l'employée de soutien au développement
 - 7.1 Nouveaux arrivants – suivi
 - 7.2 Suivi de la subvention du garage municipal - RÉCIM
8. Rapport de la mairesse
9. Rapport des élus
10. Résolution – enlever Comité de développement du Groupe-Ultima
11. Résolution – couverture d'assurance Comité Sports et Loisirs
12. Sécurité incendie
 - 12.1 Changer le montant assurer pour l'équipement de la caserne
13. Adoption du rapport financier 2020
14. Adhésion au CREAT
15. Adhésion à Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue
16. Résolution – Charte municipale pour la protection de l'enfant
17. Demande d'appui TV Témis
18. Résolution – présenter une demande d'aide financière Volet 1 FRR
19. Sécurité civile
 - 19.1 B-Citi nouveau outil
20. Révision du salaire – employé du Soutien à l'administration et au développement
21. Campagne de financement 2021 - Maison des Jeunes du Témiscamingue
22. Dépôt de l'audit de performance en éthique et déontologie

23. Relocalisation du téléphone public
24. 2^e versement de 7 500 \$ du fonds de roulement
25. Entente avec M. Clément
26. Départ de la Directrice générale
27. Révision de la location d'équipements
28. Adoption du règlement # 141 de zonage article 4.7 des abris temporaires
29. Résolution – reconstruction du Centre des loisirs - suivi
Résolution – rénovation du Centre de loisirs - suivie
Résolution – rénovation de l'église – suivi
30. Cahier de la fête des Pères – Le Journal le Reflet
31. Découvrez votre municipalité – Le Journal le Reflet
32. Affaires nouvelles
33. Correspondances
 - 33.1 Fermeture de l'unité d'obstétrique de Ville-Marie
 - 33.2 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
34. Prochaine séance le 14 juin 2021
35. Période de questions
Levée de la séance

3. DEMANDES VERBALES

Aucune demande

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021 est reportée à la prochaine séance du conseil du 14 juin 2021.

5. COMPTES À PAYER POUR AVRIL 2021

RÉSOLUTION # 6722-05-21

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer :

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement d'adopter et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée ; (18 280.08 \$ et de 46 677.80 \$).

6. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

Luc St-Jean, l'inspecteur municipal nous fait part des travaux qui ont été exécutés pour le mois d'avril : passer la niveleuse dans le chemin des Bouleaux, chemin Petit Nédélec côté sud direction Notre-Dame-du-Nord, chemin des Pins, chemin des Érables et chemin des Cèdres. Balayer pont chemin des Pins. Réparer la bouche d'égout sur la rue Principale. Vider salle de rangement au sous-sol du bureau municipal à la demande de l'assureur. Nettoyage du puits côté pompier avec Lauzon Équipement. Rencontre avec entrepreneurs pour soumission pour la réfection du garage.

6.1 FACTURE DE LOCATION

Les membres du conseil prennent connaissance de la facture de location pour la remorque de la municipalité lors de la location du 21 avril 2021 fait par Luc St-Jean.

6.2 LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Luc St-Jean apporte une inquiétude au sujet du permis de brûlage, il est entendu qu'une révision du permis de brûlage sera faite dans les prochaines semaines lors d'une réunion de travail avec les membres du conseil.

6.3 METTRE UN ARRÊT-STOP AU COIN DE MARYLENE BEAULAC

RÉSOLUTION # 6723-05-21

Luc St-Jean suggère fortement qu'un arrêt-STOP soit installé au coin du chemin des Bouleaux et le chemin du Petit Nédélec Nord et le petit Nédélec Sud. Comme il existe déjà un arrêt-STOP au coin chemin des Bouleaux on doit en ajouter un sur le chemin Petit Nédélec nord et le côté sud. Il semblerait que la circulation sur les chemins mentionnés est dangereuse.

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement de mettre une nouvelle signalisation « ARRÊT-STOP » sur le chemin Petit Nédélec un sur le côté nord et un autre sur le côté sud. La signalisation arrêt-STOP au coin du chemin des Bouleaux qui est déjà existant restera en place pour renforcer la sécurité sur ces deux routes secondaires.

6.4 INSTALLATION D'UNE CLÔTURE EN ARRIÈRE DU GARAGE MUNICIPAL

RÉSOLUTION # 6724-05-21

Il est proposé par l'inspecteur municipal de prendre la clôture enlevée du terrain de balle et de faire l'installation de cette même clôture à l'arrière du garage municipal pour bloquer l'accès aux VTT ou tout autre véhicule n'ayant pas droit de passage au sentier écologique.

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement de faire l'installation d'une clôture à l'arrière du garage municipal.

6.5 DÉNEIGEMENT

Est reporté au prochain conseil du 14 juin 2021.

7. RAPPORT DE L'EMPLOYÉE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

Lise Dénomme nous a fait une présentation de son rapport pour le mois d'avril 2021. Demande de subvention auprès du Fonds régional et des ruralités a été déposées le 24 avril 2021. En attente des résultats.

7.1 NOUVEAUX ARRIVANTS

Dossier des nouveaux arrivants est en cours, mais n'est pas tout à fait terminé. À suivre...

7.2 SUIVI DE LA SUBVENTION DU GARAGE MUNICIPAL – RÉCIM

Lise Dénomme nous confirme qu'elle a reçu toutes les soumissions dont elle avait besoin pour pouvoir poursuivre la demande d'aide financière auprès du programme RÉCIM pour la réfection du garage municipal. Elle devrait pouvoir faire le dépôt de projet dans les deux prochaines semaines. À suivre.

8. RAPPORT DE LA MAIRESSE

Madame Ash nous informe de sa présence au conseil de la MRC du 15 avril 2021 dernier durant laquelle des sujets ont été abordés :

- L'association Touristique qui a refusé la candidature de la préfète Claire Bolduc, à laquelle la MRC a manifesté son désaccord.
- Accès internet haute vitesse devrait être accessible pour tous les témiscamiens et témiscamiennes en région rurale en 2022
- Parution du Témiscamingue ainsi que Nédélec à « Salut Bonjour », elle nous fait part du nombre de visionnements que cela a encourus et ce n'est pas rien pour nous, petite municipalité de Nédélec.
- Campagne de vaccination en région va bon train, la participation est forte.
- CISSSAT – Fermeture de l'unité d'obstétrique de l'hôpital de Ville-Marie.
- La réalisation des Petites terres à Lorrainville, un modèle inspirant.

9. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun rapport

10. RÉOLUTION – ENLEVER COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE-ULTIMA

RÉSOLUTION # 6725-05-21

Il est proposé par Annie Parent, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement d'enlever le Comité de développement de notre police d'assurance étant donné que le comité s'est dissous en 2019 faute de relève.

11. RÉOLUTION – COUVERTURE D'ASSURANCE COMITÉ SPORTS ET LOISIRS

RÉSOLUTION # 6726-05-21

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Gaétan Falardeau et résolu unanimement d'annuler pour cette année la couverture d'assurance pour le Comité de Sports et Loisirs (couverture du camp de jour) étant donné que le comité offrira leurs activités dans le village voisin de Notre-Dame-du-Nord.

12. SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLUTION # 6727-05-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Gaétan Falardeau et résolu unanimement d'accepter de réduire le montant assurable de 110 000,00 \$ à 60 000,00 \$ sur les équipements de la caserne pompiers. Fortement, recommandé par notre agent d'assurance M. Rémi Rivard étant donné que notre équipement en date d'aujourd'hui est de la valeur réelle de 60 000,00 \$.

13. RÉOLUTION – ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2020

RÉSOLUTION # 6729-05-21

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Annie Parent et résolu unanimement d'accepter le rapport financier de l'année 2020 tel que présenté par M. Luc Desforges, CPA, CA de la firme Champagne, Bellehumeur Guimont Inc.

14. ADHÉSION AU CRÉAT

RÉSOLUTION # 6730-05-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Danielle Pelchat et résolu unanimement de renouveler notre adhésion annuelle avec le CREAT pour la somme de 50\$.

15. ADHÉSION À LOISIRS ET SPORTS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

RÉSOLUTION # 6731-05-21

Il est proposé par Annie Parent, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement de renouveler notre adhésion annuelle avec Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue pour la somme de 90\$.

16. RÉSOLUTION – CHARTE MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

RÉSOLUTION # 6732-05-21

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Annie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil adopte la charte municipale pour la protection de l'enfant et s'engage à :

Nédélec, lundi 10 mai 2021 – La municipalité de Fortierville, pour honorer la mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès et des autres victimes, invite le milieu municipal à poser un geste concret par l'adoption de la charte municipale pour la protection des enfants.

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont des gouvernements de proximité, et que de ce fait, il est important qu'elle pose des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants, gestes qui contribueront à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance à l'égard des enfants ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville lance l'appel à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent aux mouvements et aux valeurs de bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la présente charte municipale pour la protection de l'enfant;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponible sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants;

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Annie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Nédélec adopte la charte municipale pour la protection de l'enfant et s'engage à :

- Mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics;
- Favoriser la mise en place de lieux protecteurs ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours;
- Reconnaître les enfants en tant que citoyens à part entière;
- Favoriser la mise en place d'espaces de consultation adaptés aux enfants de tous âges;
- Informer les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance;
- Publiciser la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants;
- Soutenir les initiatives contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants;
- Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

17. DEMANDE D'APPUI TV TÉMIS

RÉSOLUTION # 6733-05-21

Il est proposé par Gaétan Falardeau, appuyé par Annie Parent et résolu unanimement de participer à la campagne de financement de TV Témis pour la somme de 50\$.

18. RÉSOLUTION – PRÉSENTÉ UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE VOLET 1 – FRR

RÉSOLUTION # 6728-05-21

Il est proposé par Annie Parent, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec aille de l'avant avec une demande d'aide financière au Volet 1 du Fonds régions et ruralités ainsi que (Volet 2) de la MRC Témiscamingue pour la remise à jour du « Sentier pédestre — Sentier écologique » de Nédélec;

MISE À JOUR DU SENTIER PÉDESTRE - SENTIER ÉCOLOGIQUE :

ENTENDU QUE : La municipalité de Nédélec autorise le dépôt de la demande d'aide financière au Volet 1 du Fonds régions et ruralités ainsi que (Volet 2) de la MRC Témiscamingue pour la remise à jour du « Sentier pédestre — Sentier écologique » de Nédélec;

ENTENDU QUE : La municipalité de Nédélec a pris connaissance du Guide « Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie » du programme Fonds régions et ruralités et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;

ENTENDU QUE : la municipalité de Nédélec s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet « Mise à jour du sentier pédestre — sentier écologique »;

ENTENDU QUE : la municipalité de Nédélec confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme Fonds régions et ruralités associées à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

ENTENDU QUE : la municipalité de Nédélec autorise Lise Dénommé employée au soutien au développement de la municipalité soit nommée responsable administrative de la démarche pour déposer une demande d'aide financière pour la « Mise à jour du Sentier pédestre — sentier écologique » auprès du programme Volet 1 du Fonds régions et ruralités ainsi que Volet 2 de la MRC Témiscamingue;

Il est également résolu que la mairesse Lyne Ash et la directrice générale Natalie Arsenault soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

19. SÉCURITÉ CIVILE

19.1 B-CITI NOUVEAUX OUTILS

Il est entendu d'attendre concernant les nouveaux outils que B-Citi peut nous offrir présentement. Étant donné notre petite communauté, le conseil décide d'attendre et de réviser si le besoin est là.

20. Révision du salaire – employée du soutien à l'administration et au développement

RÉSOLUTION # 6733-05-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Annie Parent et résolu unanimement d'autoriser la révision du salaire de l'employée du Soutien à l'administration et au développement tel que convenu. Une liste du taux est conservée dans un document à part dans la voûte.

21. CAMPAGNE DE FINANCEMENT – MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE

RÉSOLUTION # 6734-05-21

Il est proposé par Annie Parent, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement de participer à la campagne de financement pour la Maison des Jeunes du Témiscamingue au montant de 100 \$.

22. DÉPÔT DE L'AUDIT DE PERFORMANCE EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

RÉSOLUTION # 6735-05-21

ENTENDU QUE l'audit de performance en éthique et déontologie avait pour but de sensibiliser les élus de l'importance de suivre la formation en éthique et en déontologie, tant lors d'une élection générale que d'une élection partielle, afin notamment qu'il se conforment aux exigences de la LEDMM.

ENTENDU QU'ils vont prendre les dispositions nécessaires pour faire rapport au conseil en temps opportun de la participation des membres à une formation en éthique et en déontologie et pour faciliter le respect des exigences de la LEDMM à l'égard de cette formation.

Il est proposé par Danielle Pelchat
appuyé par Yves Bourassa
et résolu unanimement d'accepter le dépôt du rapport d'audit.

ADOPTÉ à l'unanimité

23. RELOCALISATION DU TÉLÉPHONE PUBLIC

Il est proposé par Gaétan Falardeau, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement de relocaliser au bureau municipal le téléphone public qui est présentement localisé au Centre des Loisirs.

24. 2^E VERSEMENT DE 7 500 \$ AU FOND DE ROULEMENT

Est reporté à la réunion du conseil le 8 novembre 2021.

25. ENTENTE AVEC M. RENÉ CLÉMENT

Il est entendu que la municipalité de Nédélec verse une compensation à M. René Clément de 101,15 \$ pour chaque panneau publicitaire localisés sur ses terrains pour l'année 2021.

Tous en accord.

26. DÉPART DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

RÉSOLUTION # 6736-05-21

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Danielle Pelchat et résolu unanimement d'accepter la lettre de démission de Natalie Arsenault, Directrice générale et secrétaire-trésorière et de nommer Lise Dénomme, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim jusqu'à la prochaine séance du conseil le 14 juin 2021.

27. RÉVISION DE LA LISTE « LOCATION D'ÉQUIPEMENTS »

Il est proposé par la conseillère Isabelle Tremblay que la liste de location d'équipements soit revue lors d'une réunion de travail. À suivre.

28. ADOPTION DU RÈGLEMENT # 141 DE ZONAGE ARTICLE 4.7 DES ABRIS TEMPORAIRES

Il est entendu par tous les membres du conseil de retourner en réunion de travail pour réviser le règlement # 141 de zonage article 4.7 des abris temporaires, pour éclaircir certains points qui semblent ambigus.

**29. RÉSOLUTION – RECONSTRUCTION DU CENTRE DES LOISIRS – SUIVI
RÉSOLUTION – RÉNOVATION DU CENTRE DES LOISIRS – SUIVI
RÉSOLUTION – RÉNOVATION DE L'ÉGLISE – SUIVI**

Il est entendu que le suivi de ces trois résolutions soient mis sur pose jusqu'à ce que la santé publique nous autorise à tenir une assemblée publique avec les citoyens et citoyennes de Nédélec. À suivre.

30. CAHIER DE LA FÊTE DES PÈRES – JOURNAL LE RFLET

RÉSOLUTION # 6737-05-21

Il est proposé par Annie Parent, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement de participer aux vœux de groupes dans le journal Le Reflet pour souligner la fête des Pères au coût de 30 \$.

31. DÉCOUVREZ VOTRE MUNICIPALITÉ – JOURNAL LE REFLET

RÉSOLUTION # 6738-05-21

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement de ne pas participer à « Découvrez votre municipalité » dans le journal le Reflet pour cette année.

32. AFFAIRES NOUVELLES

32.1 ENTRETIEN DU CIMETIÈRE DE NÉDÉLEC

RÉSOLUTION # 6739-05-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Danielle Pelchat et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec assumera l'entretien du cimetière, des fossés et du contour de l'église pour l'été 2021.

32.2 PERMIS DE BRÛLAGE

Reporté à la prochaine réunion du conseil du 14 juin 2021.

32.3 RÉSOLUTION ACCOMPAGNANT LE CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT DESJARDINS

RÉSOLUTION # 6740-05-21

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu ce qui suit :

Que les personnes ci-dessous mentionnées soient autorisées à signer les effets bancaires et à obtenir tous les renseignements nécessaires pour le bon fonctionnement de l'entreprise ci-dessus mentionné :

Les nouveaux signataires sont :

Nom et prénom, titre ou fonction : Lyne Ash, mairesse

Nom et prénom, titre ou fonction : Danielle Pelchat, conseillère

Nom et prénom, titre ou fonction : Lise Dénommmé, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ET ENLÈVE LE NOM DE :

Nom et prénom : Natalie Arsenault

Et un nombre de deux signatures est requis pour effectuer toutes les opérations au folio 270053.

32.4 BOTIN TÉLÉPHONIQUE

Il est proposé par la conseillère Isabelle Tremblay de faire un suivi avec l'éducation populaire pour remettre en circulation le « bottin téléphonique » des résidents de Nédélec comme par le passé.

32.5 INSPECTION APRIA (APPAREIL POUR LES POMPIERS)

RÉSOLUTION # 6741-05-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Gaétan Falardeau et résolu unanimement que l'on donne autorisation à Joey Gaudet, chef pompier de faire le nécessaire pour faire faire une inspection appropriée des APRIA (appareil pour les pompiers).

32.6 ÉTUDIANT HEURES DE BÉNÉVOLAT

RÉSOLUTION # 6742-05-21

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Danielle Pelchat et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec se porte volontaire pour superviser Riley Peddie lors de l'accomplissement de ses 40 heures de bénévolat qui doit accomplir pour réussir son secondaire.

32.7 TOILETTE CHIMIQUE À L'ENTRÉE DU PARC

RÉSOLUTION # 6743-05-21

Il est proposé par Annie Parent, appuyé par Danielle Pelchat et résolu unanimement que la municipalité fasse la location d'une toilette chimique pour en faire l'installation à l'entrée du parc étant donné que les toilettes de la halte routière sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre.

32.8 RÉOLUTION - SUIVI ET FIN DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MAMH

RÉSOLUTION # 6744-05-21

ATTENDU que dans un souci de transparence, la municipalité de Nédélec entend maintenir des pratiques saines de gestion et ainsi préserver l'intégrité de ses membres, autant au niveau des élus que des employés;

ATTENDU que les membres du conseil municipal de Nédélec font une interprétation différente de certains extraits du guide « Rôle et responsabilités des élus »;

ATTENDU que les membres du conseil municipal de Nédélec s'entendent pour clarifier cette situation et faire une interprétation uniforme du guide « Rôle et responsabilités des élus »;

ATTENDU que les employés municipaux, tous nouvellement en fonction, sont peu informés des rôles et responsabilités des élus, et qu'ils sont peu outillés pour répondre adéquatement aux élus;

ATTENDU que la municipalité présentait, en février 2021, une demande d'accompagnement au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de permettre, dans un premier temps, à tous les membres du conseil de faire la même lecture du guide « Rôle et responsabilité des élus », et en second lieu de permettre aux employés municipaux d'obtenir les informations pertinentes en lien à leurs fonctions;

ATTENDU que les élus de la municipalité de Nédélec ont tous participé à deux rencontres de groupe et à une rencontre individuelle, où les grands principes de gestion et de gouvernance municipale ont été mis en lumière;

ATTENDU qu'au terme de ces rencontres, les élus ont convenu d'énoncer les pistes de solution qui les guideront dans leurs tâches futures;

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement d'adopter les pratiques suivantes à court et moyen terme:

1. Bien prendre connaissance de la documentation fournie en vue de décisions à prendre, et aller chercher l'information complémentaire auprès de la directrice générale au besoin.
2. Ne pas hésiter à questionner durant les séances de travail et les caucus.
3. Se permettre de reporter une décision si l'information n'est pas suffisante pour prendre une décision claire.
4. Faire preuve de respect dans l'écoute et lors des discussions lors des réunions.
5. Faire la révision du code d'éthique et y ajouter la notion, dans les valeurs, de respect comme règle de conduite et du respect des procédures établies, et de loyauté envers la municipalité lorsque la décision est prise.
6. Appliquer plus rigoureusement le règlement sur la période des questions.
7. Révision des principaux règlements municipaux de sorte qu'ils soient mieux compris de tous et mieux adaptés à la réalité de la municipalité.

Il est également résolu que cette résolution soit transmise à la direction régionale du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

32.9 ACHAT D'UN BUNKER (HABIT DE POMPIER)

RÉSOLUTION # 6745-05-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Annie Parent et résolu unanimement d'autoriser Joey Gaudet, chef pompier de faire les démarches pour l'achat d'un nouveau bunker (manteau, pantalon, bottes et casque, habit complet pour pompier) pour l'année 2021.

33. CORRESPONDANCES

33.1 FERMETURE DE L'UNITÉ D'OBSTÉTRIQUE DE L'HÔPITAL DE VILLE-MARIE

Madame Lyne Ash nous fait part des débats qui se jouent en région due à la fermeture de l'unité d'obstétrique de Ville-Marie.

33.2 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

RÉSOLUTION # 6746-05-21 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Danielle Pelchat, et résolu unanimement de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle en hissant le drapeau arc-en-ciel avec le drapeau du Québec pour la journée du 17 mai 2021.

ADOPTÉ à l'unanimité

Les membres du conseil ont pris connaissance du document.

34. PROCHAINE SÉANCE LE 14 juin 2021

35. PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Guylaine Racine une citoyenne, demande des explications concernant la couverture d'assurance pour le comité Sports et Loisirs :

Madame Lyne Ash lui confirme que la couverture était seulement en application lors des activités du camp de jour. Lorsque d'autres activités avaient lieu, ils étaient couverts par les assurances de la salle communautaire.

2. Guylaine Racine une citoyenne, soulève le point qu'il pourrait avoir conflit d'intérêts avec la nomination de Lise Dénommié comme Directrice générale par intérim considérant que Luc St-Jean inspecteur municipal est son conjoint;

Madame Lyne Ash lui confirme que les membres du conseil font confiance à leurs employés et ne voit aucun problème étant donné que nous sommes audités régulièrement par une firme comptable et qu'en plus il faut 2 signatures en tout temps pour les dépenses encourues par la municipalité.

3. Guylaine Racine, une citoyenne a des questions concernant le permis de brûlage, elle était sous l'impression que le permis était au coût de 10 \$ pour l'année et non pour 60 jours.

Madame Lyne Ash fait les précisions requises et informe madame Racine que même si nous allons réviser les éléments sur le règlement du permis de brûlage les coûts seront les mêmes.

4. Claude Cardinal, une citoyenne, fait la remarque que lorsque nous sommes en réunion, il y a des points où nous passons vite, car le dossier a été étudié précédemment, mais que pour le citoyen assistant à la réunion ça peut ne pas être aussi clair pour eux. Elle suggère que nous élaborions un peu plus sur ces dossiers pour mettre les citoyens en situation.

Madame Lyne Ash s'en excuse et lui confirme qu'à l'avenir elle fera un peu plus attention lors des prochaines réunions.

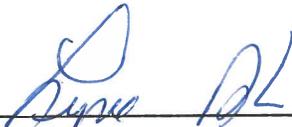
5. Claude Cardinal, une citoyenne demande des explications sur le champ d'épuration pour les eaux usées, elle a entendu des rumeurs qui spéculait que le champ d'épuration serait situé sur la rue Principale.

Madame Lyne Ash lui confirme qu'il est impensable de mettre le champ d'épuration sur la rue Principale et de ce fait lui confirme ces rumeurs sont fausses.

36. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 6747-05-21

Levée de la séance à 20 h 57, est proposée par Yves Bourassa.



Lyne Ash
Mairesse



Lise Dénommié
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

